

Liberté Égalité Fraternité Préfecture de la Drôme Direction des sécurités Bureau de la sécurité routière Affaire suivie par Sylviane SOUACI 04.75.79.28.33 sylviane.souaci@drome.gouv.fr

Le préfet

Valence, le 09 mars 2021

à

aux partenaires du réseau sécurité routière

OBJET : Plan départemental d'actions sécurité routière (PDASR) 2021

P.J. : 1 fiche d'action locale

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, 289 accidents corporels de la circulation routière ont eu lieu dans notre département. Lors de ces accidents, 37 personnes ont perdu la vie et 399 ont été blessées, dont certaines très gravement.

Trop de personnes continuent à perdre la vie sur les routes de la Drôme. Cette situation inacceptable nous incite à redoubler d'efforts pour lutter contre l'insécurité routière. Il nous faut en 2021 poursuivre nos efforts pour améliorer le partage de la route et le comportement des usagers. Les jeunes, les seniors et les usagers vulnérables resteront la priorité de la politique départementale de sécurité routière.

Plus largement, le document général d'orientations (DGO) de sécurité routière 2018-2022, élaboré avec nos partenaires sur la base de l'analyse de l'accidentalité des cinq dernières années, définit les 6 enjeux prioritaires de la politique de sécurité routière de la Drôme (le risque routier professionnel, les substances psycho-actives, les jeunes, les seniors, les deux-roues motorisés et le partage de la voirie) et les pistes d'actions envisagées.

Dans le cadre de cet appel à projets, je souhaite que nous soyons tous mobilisés (services de L'État, forces de l'ordre, établissements d'enseignement, collectivités territoriales, entreprises, assureurs, associations, auto-écoles, étudiants, bénévoles...) pour lutter contre l'insécurité routière. Vos propositions d'actions permettront de construire le plan départemental de sécurité routière (PDASR) 2021. Outil de concertation, de coordination et de soutien, doté d'un budget annuel (environ 55 000 € en 2020) et de moyens humains et matériels, il permet d'allier les actions de sensibilisation et de pédagogie aux actions de contrôles et de sanctions par les forces de l'ordre.

3 boulevard Vauban 26030 VALENCE CEDEX9 Tél.: 04 75 79 28 00

Mél: prefecture@drome.gouv.fr

www.drome.gouv.fr

Je vous invite à consulter les orientations et pistes d'actions figurant dans le document général d'orientations et le document téléchargeable à partir du lien ci-dessous présentant un panel d'actions réalisées dans le département en 2020 :

http://www.drome.gouv.fr/plan-departemental-d-actions-de-securite-routiere-a7467.html

La fiche d'action locale ci-jointe vous permettra d'établir vos projets. Le bureau de la sécurité routière reste également à votre disposition pour vous aider. Même si vos actions ne font pas l'objet d'une demande de subvention au titre du PDASR, je vous serais reconnaissant de bien vouloir les indiquer de manière à pouvoir établir un recensement exhaustif et susciter des synergies ou des rapprochements entre porteurs de projets.

Je vous invite à adresser vos projets d'actions pour **le 02 avril 2021 délai de rigueur** à la Préfecture de la Drôme - Direction des sécurités - Bureau de la sécurité routière 3 boulevard Vauban - 26030 VALENCE CEDEX9 ou par mail : ddt-sdsr-psr@drome.gouv.fr.

Les décisions d'attribution de subventions seront notifiées courant avril à l'étude de l'ensemble des projets proposés.

Dès l'achèvement de l'action et au plus tard le 30 octobre 2021, le bénéficiaire devra en établir le bilan et le retourner au service précité. Je vous demande d'accorder la plus grande attention à l'élaboration de ce bilan permettant de garantir le bon emploi des crédits.

Ce n'est que par une mobilisation forte et permanente de tous les acteurs, sur tous les leviers de lutte contre l'insécurité routière, que nous pourrons diminuer le nombre d'accidents et de victimes sur les routes de la Drôme.

Je tiens une nouvelle fois à vous remercier de votre engagement et de votre contribution déterminante dans la lutte contre l'insécurité routière.

Le préfet,

Pour le Préfet et par délénation, Le Directeur de Cabinet

Bertrand DUCROS